Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION BOURGOGNE

Évaluation d'incidences Natura 2000 : Formulaire simplifié

Le Réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est de concilier biodiversité et activités humaines, dans une logique de développement durable. Le réseau comprend des :

- zones spéciales de conservation (ZSC)* désignées au titre de la Directive « Habitat faune Flore »,
- zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux.

En Bourgogne, le réseau représente 66 sites et couvre 12% du territoire. Vous trouverez en *annexe 1* la carte des sites du département où se déroule votre activité.

L'évaluation des incidences

Un projet est soumis à évaluation des incidences s'il figure dans :

- la liste nationale du décret n°2010-365 du 9 Avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000,
- la liste locale complémentaire au 1er décret : arrêtés préfectoraux du 29 juillet 2011 (71), 25 août 2011 (58), 9 septembre 2011 (21) et du 23 septembre 2011 (89)
- la liste locale « régime propre » (élaboration en cours).

Ce régime s'applique, selon les cas, que l'on soit dans un site Natura 2000 ou hors site, certains projets pouvant avoir des incidences sur de grands territoires.

Le formulaire simplifié

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : mon projet a-t-il une incidence sur un site Natura 2000 ?

Attention : Si une incidence est possible, un dossier d'évaluation complet doit être établi.
(Vous trouverez en *Annexe 2* le schéma présentant la démarche à suivre.)

Ce formulaire permettra au service instructeur du dossier de fournir l'autorisation requise ou dans le cas contraire de demander de plus amples précisions sur certains points. Il vise à aider le porteur de projet à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000 pour le projet qu'il souhaite réaliser. Cette évaluation reste toujours réalisée sous son entière responsabilité. Il peut apporter tout complément qu'il juge nécessaire.

Où trouver l'information ?

➔ **Précisions sur la démarche** : Auprès de la DDT de votre département, dans les documents mis en ligne sur le site internet de la DREAL Bourgogne :
Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Prendre en compte Natura 2000 dans les activités > Le principe de l'évaluation des incidences

➔ **Cartographie des sites** : dans l'application « cartographie dynamique » de la DREAL Bourgogne
Connaissance des territoires > Information géographique > Cartographie dynamique

➔ **Définition et localisation des enjeux, liste des espèces et habitats** : dans le document d'objectifs du site Natura 2000 concerné lorsqu'il est élaboré (mairies concernées, DDT, site internet de la DREAL) ; formulaires standards de données et fiches pédagogiques (site internet DREAL)
Préservation et gestion des ressources naturelles > Nature et Biodiversité > Natura 2000 > Connaître le réseau des sites bourguignons

➔ **Eclairage sur les enjeux** : auprès de l'animateur du site Natura 2000 concerné (liste sur le site internet de la DREAL Bourgogne)

Nota bene : les SIC ou sites d'importance communautaire cartographiés en Annexe correspondent aux sites qui feront l'objet d'un arrêté ministériel de désignation en zones spéciales de conservation (ZSC)

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : 4S IMMO

Adresse : 3 ter allée des Hauts Bois de Grancey

Commune : : 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX

Téléphone : 06 14 48 41 52 Fax : ….....

Courriel : t.desarbres@4simmo.fr

Le projet :

Intitulé : AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT SUR LA COMMUNE DE MESSIGNY-ET-VANTOUX, Domaine de Sainte-Anne

Adresse : Rente charmois sainte anne

Commune : MESSIGNY ET VANTOUX (21380)

Référence cadastrale : de ZC 8 , ZC 9 ZC 10 ZC 11 ZC 15 ZC 16 ZC 17

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ? ….....

1. Description du projet

1.A. Nature du projet

Description sommaire du projet

Aménagement d'un ancien centre de vacances sur la commune de MESSIGNY ET VANTOUX,

Les infrastructures situées au Nord seront conservées et rénovées. Il s'agit notamment de la zone d'accueil, de l'ancien bar-restaurant et des chambres au Nord-Ouest.

Les terrains restants seront découpés en 8 lots (1 à 8 , voir plan en annexes)

1.B. Localisation par rapport à Natura 2000

Le projet est il situé :

- Dans un ou plusieurs site Natura 2000 : ☐ Oui ☑ Non

  Le(s)quel(s)? N° Site : FR 26....……..... Nom du site :
  N° Site : FR 26....……..... Nom du site :
  N° Site : FR 26....……..... Nom du site :

- A proximité d'un ou plusieurs sites Natura 2000 : ☑ Oui ☐ Non

  Le(s)quel(s)? N° Site : FR 26..FR2600957 Nom du site : "Montagne Côte d'orienne"
  N° Site : FR 26..FR2612001 Nom du site : "Arrière Côte "
  N° Site : FR 26..FR2612003 Nom du site : "Massifs forestiers et vallons du Châtillonnais"

Vous trouverez en *Annexe 1* la carte des sites Natura 2000 du département.
Cette cartographie est également disponible sur le site internet de la DREAL Bourgogne (cf page 1)

Joindre au présent formulaire :

- la **carte de l'Annexe 1** correspondant à votre département en localisant le projet
- une **carte de localisation précise** du projet (carte IGN au 1/25 000e) et du périmètre Natura 2000 ou plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.). Les fonds de plan adaptés à l'échelle et les périmètres Natura 2000 peuvent être édités avec l'outil « cartographie dynamique » sur le site internet de la DREAL (cf page 1).

1.C. Étendue du projet

Quelle est la surface de l'implantation du projet : ….....m²
Quelle est la longueur (si linéaire) : ….....m
Quelles sont les emprises en phase chantier : ….....m²

1.D. Délais de réalisation

Projet pérenne (Construction,....)	Projet temporaire (Manifestation,...)
Durée du chantier (en jour, mois) :	Durée du projet (en jours, mois) : .....
Période du chantier (jour, mois) :	Période du projet (jour, mois) : .....

1.E. Aménagement(s) inhérent(s) au projet

Décrire, le cas échéant, les aménagements nécessaires au projet (voiries, réseaux, zone de stockage).
Pour les manifestations ou interventions, préciser les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, la logistique et le nombre de personnes attendues.
.....
.....
.....
.....

1.F. Entretien, fonctionnement, rejet

Préciser si l'activité générera des interventions ou rejets sur le milieu durant la phase chantier et la phase d'exploitation (traitements chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eaux pluviales ou usées, pistes), et les décrire succinctement (fréquence, nature, ampleur,...)
.....
.....
.....
.....

1.G. Cartographie de la zone d'influence de l'activité

Vous pouvez délimiter la zone d'influence de votre projet sur une carte au 1/25000 ème ou plus précise, en faisant également figurer les périmètres Natura 2000.

1.H. Démarches entreprises auprès d'experts

Avez-vous eu des contacts avec les animateurs de sites Natura 2000, des experts, des associations de protection de la nature lors de la définition de votre projet : demande d'information, discussion sur les scenarii techniques pour minimiser les incidences ? ☐ Oui ☒ Non
Si oui, comment avez-vous pris en compte les éventuelles préconisations ?
.....
.....
.....

2. Usages

Cocher les cases correspondantes pour indiquer quels sont les usages actuels de la zone du projet et ses alentours.

☐ Pâturage/ Fauche	☐ Pêche	☐ Décharge sauvage
☐ Grandes cultures	☐ Chasse	☒ Urbanisée
☐ Sylviculture	☐ Autres sports et loisirs	☐ Aucun
☐ Autres (préciser) : ….....		

Indiquer les usages créés ou amplifiés par le projet et l'évolution du bâti existant
.....aménagement de la zone urbanisée existante.....
.....

3. Habitats naturels

Le tableau ci dessous vous permet d'indiquer les **habitats naturels (c'est-à-dire les types de milieux)** présents à l'emplacement même de votre projet et à proximité. **Cet état des lieux peut être établi sur la base d'observations et/ou des informations figurants dans les cartes des documents d'objectifs** (Où trouver l'information ? Page 1)

De même il permet de détailler les incidences que peut engendrer votre projet (implantation et à proximité) sur ces habitats.
Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, …)

- ☑ Rejet dans le milieu aquatique
- ☐ Piétinement
- ☐ Remblaiement ou creusement
- ☑ Rejets dans l'air (poussières, fumées)
- ☑ Circulation de véhicules
- ☐ Autres incidences :.....

Type d'habitat naturel		Cocher si affecté par le projet	Précision sur les habitats naturels d'intérêt communautaire	Précision sur les incidences par milieu
Milieux ouverts	Prairie, Pelouse			
	Lande et parcours			
	Bocage, haies			
	Autre :.....			
Milieux forestiers	Forêt de résineux			
	Forêt de feuillus			
	Forêt mixte			
	Autre : ….....			
Milieux humides	Cours d'eau			
	Fossé			
	Étang			
	Zone humide			
	Autre :			
Milieux rocheux	Falaise			
	Affleurement rocheux			
	Éboulis			
	Autre : ….....			

Afin de faciliter l'instruction du dossier et de mieux appréhender les milieux naturels environnants, merci de fournir quelques photos de l'implantation du projet et de son environnement en reportant leur numéro sur une carte de localisation et en indiquant ci-dessous leur légende.
Photo 1 : .....
Photo 2 : .....
Photo 3 : .....

Votre projet engendre t-il la destruction ou la détérioration d'habitats naturels ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui préciser le type d'habitat et la surface concernée
.....
.....
.....
.....

4. Espèces

Cet état des lieux peut être établi sur la base des informations figurants dans les formulaires standards de données, les documents d'objectifs et autres documents disponibles pour chaque site Natura 2000 (Où trouver l'information ? Page 1).

Préciser les espèces présentes sur l'implantation du projet et à proximité.
.....
.....
.....

Quelles sont les incidences engendrées par votre projet sur les espèces (implantation et à proximité) ?
Attention ces incidences concernent l'ensemble des phases (chantier, exploitation, entretien, …)

- ☑ Rejet dans le milieu aquatique
- ☐ Bruits et vibrations
- ☐ Piétinement
- ☐ Remblaiement ou creusement
- ☑ Rejets dans l'air (poussières, fumées)
- ☑ Éclairage nocturne
- ☑ Circulation de véhicules
- ☐ Autres incidences :.....

Votre projet engendre t-il la destruction ou la perturbation d'espèces animales ou végétales qui ont permis la désignation du site Natura 2000 ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui préciser les espèces concernées, leur nombre et si les perturbations concernent des fonctions vitales de l'espèce (reproduction, repos, alimentation, …)
.....
.....
.....
.....

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure à l'absence ou non d'incidences de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés
- destruction ou perturbation dans la réalisation du cycle vital d'une espèce ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concernés

Votre projet est il susceptible d'avoir une incidence notable sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?

☑ **Non : Justifiez votre conclusion :**
n'entraine pas la destruction d'espèces animales ou végétales qui ont permis la désignation des sites Natura 2000, notamment de par l'éloignement relatif de ces sites par rapport au projet.

Ce formulaire accompagné de ses pièces jointes est à remettre au service instructeur du projet.

☐ **Oui :** L'évaluation des incidences doit se poursuivre. Un dossier complet (conformément à l'article R414-23 du code de l'environnement) doit être établi et transmis au service instructeur du projet.

A (lieu) : Messigny et Vantoux	Signature :
Le (date) : 06 février 2023	

Annexe 1

CARTE DES SITES NATURA 2000 EN CÔTE D'OR

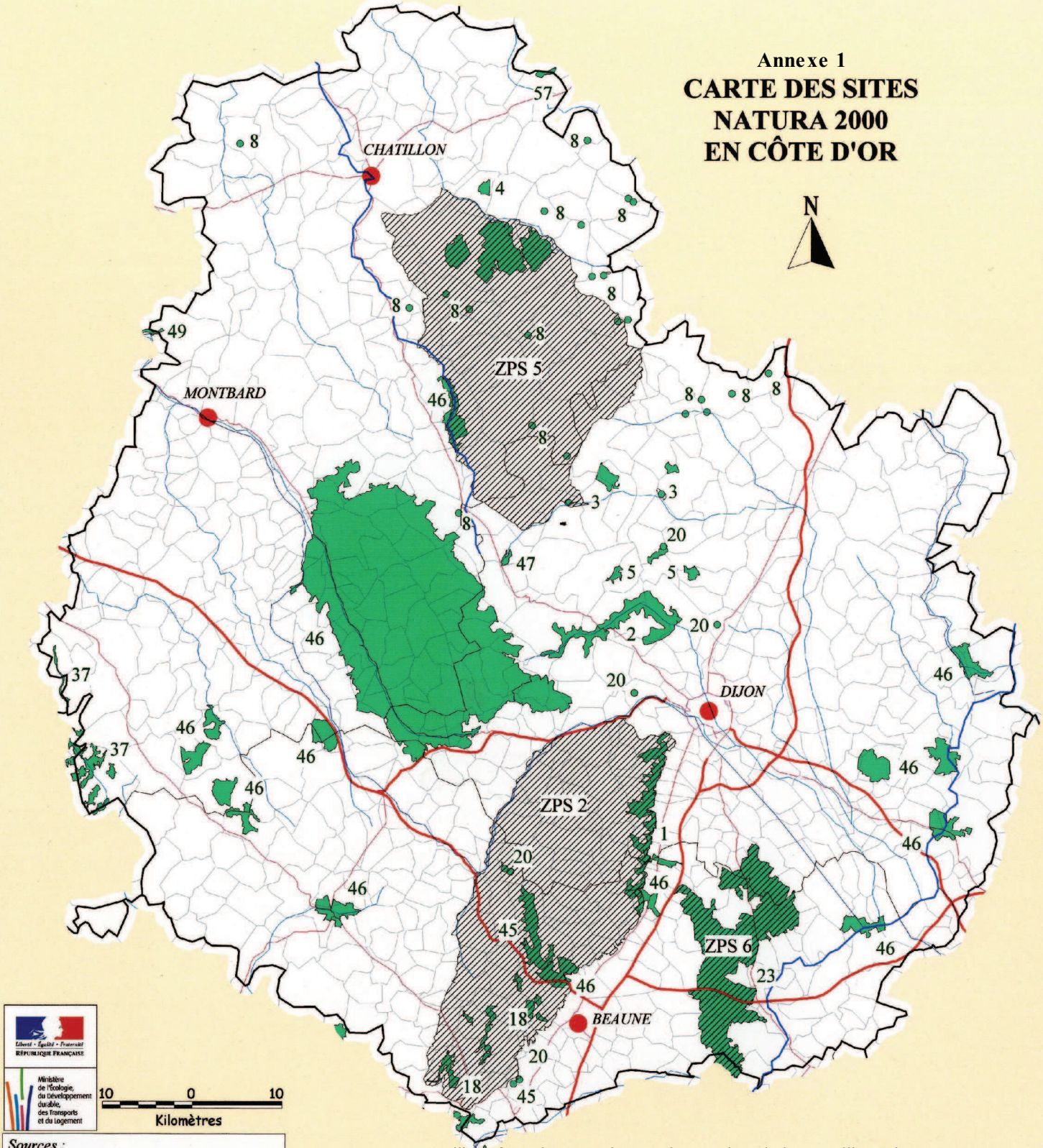

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

10 0 10
Kilomètres

Sources :
DREAL Bourgogne: Réseau NATURA 2000
©IGN BD Carto® 2007
Protocole IGN-MEEDDM-MAAP 2007

LEGENDE

- *Site d'intérêt Communautaire (SIC)*
- *Zone de protection Spéciale (ZPS)*
- 54 *Numéro régional du SIC*
- ZPS 9 *Numéro régional de la ZPS*
- *Route*
- *Canal*
- *Rivière*
- *Limite de commune*
- *Limite d'arrondissement*
- *Limite de département*

DREAL Bourgogne / SDD / GVI - Février 2011

1 FR2600956 Milieux forestiers et pelouses des combes de la côte dijonnaise
2 FR2600957 Milieux forestiers, prairies et pelouses de la vallée du Suzon
3 FR2600958 Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, La Bonière, et Lamargelle
4 FR2600959 Forêt du Châtillonnais, marais tufeux, Sabots de Venus
5 FR2600960 Massifs forestiers de Francheville, d'Is-sur-Tille et des Laverottes
8 FR2600963 Marais tufeux du Châtillonnais
18 FR2600973 Pelouses et forêts calcicoles de la côte de Beaune
20 FR2600975 Cavités à chauve-souris en Bourgogne
23 FR2601013 Forêt de Cîteaux et environs
37 FR2600992 Ruisseaux patrimoniaux, milieux tourbeux et paratourbeux de la haute vallée du Cousin
45 FR2601000 Forêts, pelouses, éboulis de la vallée du Rhoin et du ravin d'Antheuil
46 FR2601012 Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne
47 FR2601002 Forêts de Ravins à la source tufeuse de l'Ignon
49 FR2601004 Éboulis calcaires de la vallée de l'Armançon
57 FR2100249 Pelouses et fruticées de la côte oxfordienne de Bologne à Latrecey
ZPS 2 FR2612001 Arrière côte de Dijon et de Beaune
ZPS 5 FR2612003 Forêt de Châtillon et environs massifs forestiers et vallée du Châtillonnais
ZPS 6 FR2612007 Forêt de Cîteaux et environs

Annexe 2 – Démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 ?

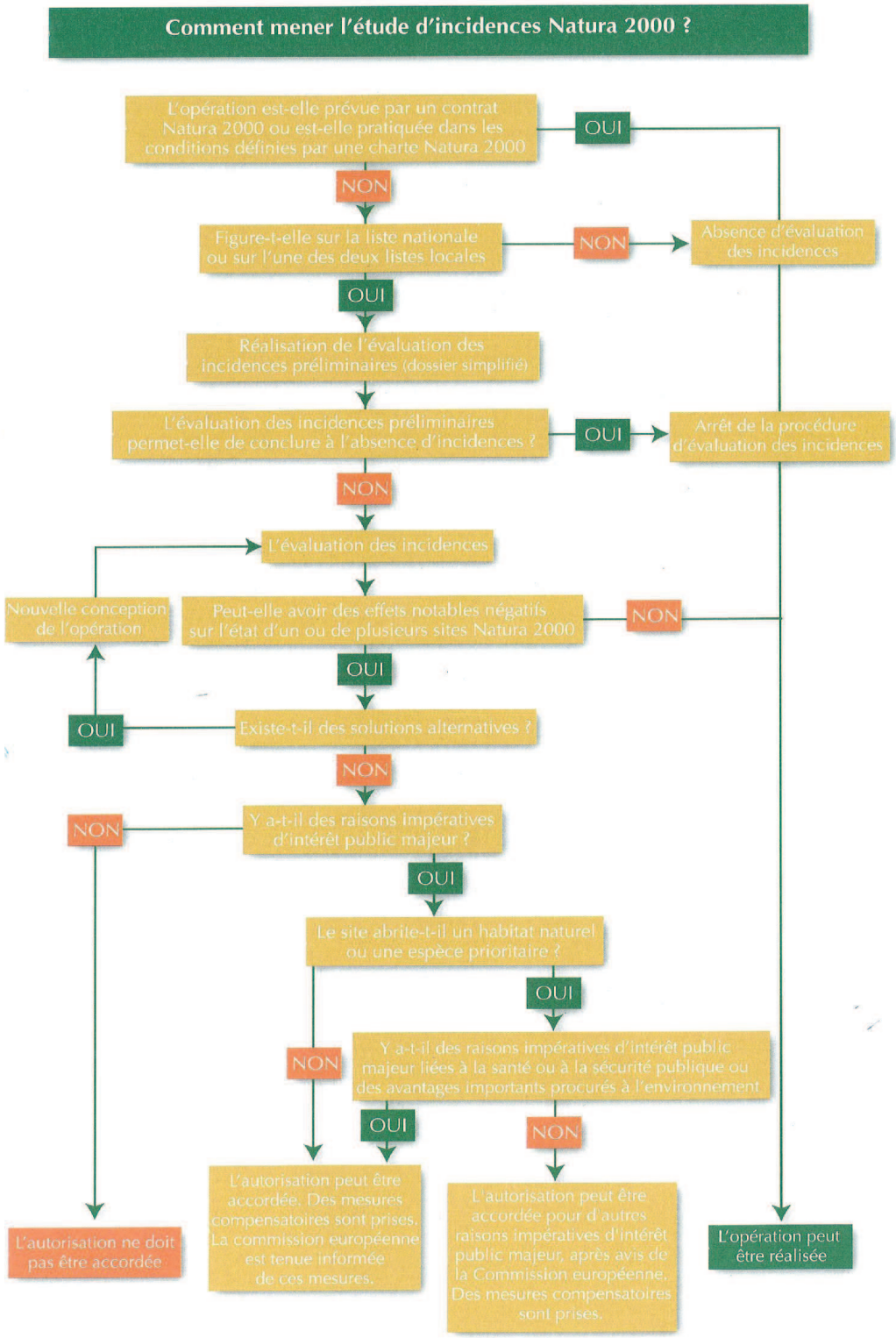

<u>Pour en savoir plus :</u>

Les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire en Bourgogne : Comment mieux les prendre en compte dans les aménagements ?

Ce guide s'inscrit dans la démarche d'évaluation environnementale des plans, programmes et projets de travaux ou d'activités pouvant occasionner des impacts sur le patrimoine naturel communautaire.

Il a été conçu pour les agents des services instructeurs de l'État et des collectivités locales, chargés des procédures d'autorisation ou d'approbation de projets (urbanisme, carrières, ICPE, …) et à tout maître d'ouvrage de plans, programmes et travaux (État, collectivités locales, entreprises privées, particuliers, ..) ainsi qu'aux bureaux d'études. Par ailleurs, ce guide constitue un porter à connaissance vulgarisé de Natura 2000 en Bourgogne, en présentant de manière simplifiée tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le territoire régional.